

Règlement des compétitions

Principe

Le règlement est valable dans le cadre des compétitions annuelles. Il équivaut au modèle SAT. Certaines dispositions peuvent être adaptées par le responsable technique suivant les conditions particulières du lieu. Les modifications sont annoncées dans le programme de l'assemblée générale.

Compétitions

Elles incluent quatre épreuves :

- Tir en stand à 300 mètres avec le fusil d'ordonnance, concours individuel
- Tir au pistolet à 25 mètres avec le pistolet d'ordonnance, concours individuel
- Compétition de jets de corps de lancement, concours individuel
- Course de patrouille par équipe de deux compétiteurs

Un palmarès complet des compétiteurs (y compris les non membres) est établi pour chaque discipline

Tir en stand à 300 mètres

Programme:	2 tirs d'essai, 10 coups individuels sur cible A10, aucune restriction de temps, aucune seconde tentative. Le participant peut choisir de tirer couché avec ou sans appui. Seules les lunettes de tirs sont autorisées comme aide.
Evaluation:	Suppléments pour vétérans de 2 points par an dès l'âge de 60 ans En cas d'égalité, les points ci-dessous déterminent le classement: a) profondeur du coup b) âge plus élevé du compétiteur
Distinction:	Challenge pour le membre ASPC le mieux classé, distinctions pour au moins le tiers des participants. Les trois premiers compétiteurs peuvent recevoir un prix spécial.

Tir au pistolet à 25 mètres

Programme:	<ul style="list-style-type: none">- 3 tirs d'essai (coup par coup, sans limite de temps), 18 coups sur cible pour pistolet d'ordonnance (rectangulaire, noire, 76 x 45 cm avec zones 6-10), sans seconde tentative.- Programme selon règlement pour le tir en campagne fédéral FST :<ul style="list-style-type: none">- 3 coups, 20 secondes par coup, montré individuellement- 5 coups, feu rapide en 50 secondes, montré à la fin- 5 coups, feu rapide en 40 secondes, montré à la fin- 5 coups, feu rapide en 30 secondes, montré à la fin Le participant peut choisir de tenir l'arme à une ou à deux mains
Evaluation:	En cas d'égalité, les points ci-dessous déterminent le classement: a) la meilleure 3 ^e série b) la meilleure 2 ^e série c) la meilleure 1 ^{re} série d) âge plus élevé du compétiteur
Distinction:	Challenge pour le membre ASPC le mieux classé, distinctions pour au moins le tiers des participants. Les trois premiers compétiteurs peuvent recevoir un prix spécial.

Compétition de lancement des corps de jets

Programme:	Chacun des trois jets doit atteindre une cible différente (par exemple cercles, conteneurs, creux, paroi avec fenêtres). Distance entre 15 – 25 mètres. Pas de coup d'essai. Il est permis de recommencer cette épreuve, au libre choix du participant. Dans ce cas, tout le programme doit être répété.
Evaluation:	Selon le programme des activités du jour Recommandation de graduation de l'évaluation (par exemple 1 ^{er} jet = 5 points, 2 ^{ème} jet = 3 points, 3 ^{ème} jet = 2 points) Lors d'égalité, les points ci-dessous décident : a) meilleur « second essai » b) nombre moins élevé de « second essai » c) âge plus élevé

Distinction:	Challenge pour le membre ASPC le mieux classé, distinctions pour au moins le tiers des participants. Les trois premiers rangs peuvent donner droit à un prix spécial.
--------------	---

Course de patrouille

- La compétition comprend une course d'orientation, une épreuve de tir au fusil d'assaut, une épreuve de jet de corps de lancement, des examens spéciaux.
- Une patrouille se compose de 2 personnes sans restriction de composition. Ils concourent et parviennent à l'arrivée ensemble.
- Les ordres des fonctionnaires doivent être respectés. Des manquements au règlement sont passibles de disqualification. Si une équipe abandonne la compétition, les membres doivent s'annoncer auprès d'un fonctionnaire.

Equipement:	La tenue de camouflage est remise, les chaussures sont au libre choix, le fusil d'ordonnance, le matériel pour écrire et le compas sont au libre choix ou remis sur demande. Les cartes de parcours et de contrôle sont remises.
Course d'orientation:	La course d'orientation équivaut à environ 8 kilomètres effort. Le parcours est communiqué au départ de la course. Des postes supplémentaires peuvent être installés, dans le but de gagner des crédits de temps. Les tirs, lancer de corps de jet et examens spéciaux sont installés selon la configuration du terrain de compétition.
Tirs:	Chaque compétiteur tire 6 coups. Distances et objectifs sont adaptés au terrain. Le commandant de la place de tir attribue les positions et les buts et décide définitivement des coups réussis. Les dérangements de l'arme sont affaire du compétiteur. Chaque coup réussi donne droit à un crédit de temps. Lorsqu'un compétiteur ne peut pas tirer, sur autorisation du responsable technique, le partenaire peut effectuer les tirs. Dans pareil cas, seuls 10 coups peuvent être tirés.
Lancer du corps de jet:	Chaque compétiteur lance 3 corps de jet. Les distances et les buts sont adaptés au terrain. Le chef de poste attribue le lieu de lancement et les objectifs et décide définitivement des coups réussis. Sont considérés comme touchés, les coups directs ou la position finale du corps de jet. Chaque coup réussi se traduit par l'octroi d'un crédit de temps.
Examens spéciaux:	L'évaluation des examens spéciaux figure sur le programme des activités ou sur la liste des ordres.
Crédit d'ancienneté:	Le compétiteur bénéficie de crédits d'ancienneté d'une demi-minute par année au-delà d'un âge de 42 ans.
Classement:	Le classement tient compte du temps de la course d'orientation et des crédits de points récoltés lors des concours de tirs, lancer du corps de jet, l'examen spécial et l'ancienneté. En cas d'égalité, les points ci-dessous définissent le classement : a) Temps de course net (Temps de la course, déduction faite des crédits de temps des postes supplémentaires) b) Résultats du tir c) Lancer du corps de jet
Distinction:	Tous les participants qui terminent la course reçoivent une distinction. La meilleure patrouille avec deux membres ASPC reçoit un challenge. Pour les 3 premiers compétiteurs des prix spéciaux peuvent être remis.
Arbitrage:	Pour les points litigieux, un arbitrage donne un avis définitif. L'arbitrage est effectué par les responsables techniques, les membres du comité central, le président du comité d'organisation de l'assemblée générale.

1 février 2013

Association Suisse de la Poste de Campagne (ASPC)

Le président

sig. Adj Uof Gilgen Stephan

Le responsable technique

sig. Hptm Eggimann Peter